Feu vert pour l'extraction de sable en baie de Lannion

Annoncé dès la fin 2009, le projet d'extraction de sable mené par la Can (Compagnie Armoricaine de Navigation) prévoyait l'extraction de 400 000 mètres cubes de sable, sur une durée de 20 ans, le tout sur sur un périmètre de 4 kilomètres carrés au large des côtes du Finistère et des Côtes-d'Armor. Le sable coquiller est destiné à amender les sols agricoles, en substitution du maërl, substance calcaire formée à partir de débris d'algues marines, utilisé en guise d'amendement, et dont l'extraction est progressivement interdite depuis 2010. Le projet de la Can vient de se voir autorisé mardi par Emmanuel Macron, le ministre de l'économie. Mais avec une envergure plus limitée. Si la concession est bien accordée, l'extraction sera limitée à un maximum de 250 000 mètres cubes par an, et se fera de façon progressive : 50 000 mètres cubes la première année, 100 000 la deuxième, et 150 000 pendant les 3 années suivantes. L'extraction sera en outre interdite durant la période estivale, synonyme d'activité touristique (entre mai et août inclus)

Un état environnemental précis sera établi avant le début de l'extraction, et servira de base à un suivi régulier par une commission. De plus, l'arrêté préfectoral de début des travaux ne sera valable que pour une durée d'un an, afin d'évaluer l'impact de ceux-ci et de pouvoir les arrêter si nécessaire.

« Cette décision résulte d'une application raisonnée du principe de précaution : les études concluent avec suffisamment de certitude à l'absence d'impact significatif sur l'environnement et les autres activités pour pouvoir débuter l'extraction ; mais il faut être vigilant et démarrer progressivement avec un suivi strict pour pouvoir déceler tout impact imprévu et adapter en conséquence le projet », a déclaré Emmanuel Macron à la fin de la réunion, réunion que les associations environnementales ont d'ailleurs quitté plus tôt pour cause de désaccord.

Peuple des Dunes en Trégor : « Le combat continue »

Face à cette décision, les associations restent donc mobilisées. L'association Sauvegarde du Trégor, membre du Collectif du Peuple des dunes, a ainsi annoncé qu'elle étudiait toutes les possibilités pour contester devant la justice cette décision. Alain Bidal, président du collectif Peuples des Dunes en Trégor, nous expliquait ceci dans une précédente interview, concernant les risques environnementaux d'une telle opération d'extraction de sable : « Ils sont de plusieurs types. Tout d'abord, environnemental : l'extraction entraîne l'apparition d'un <u>panache turbide</u> qui opacifie l'eau et se répand sur une surface 25 fois supérieure à la surface d'extraction. La dune hydraulique d'où va être extrait le sable sert de refuge au <u>lançon</u>, et de zone de pêche pour les oiseaux de la réserve des Sept îles. De nombreux poissons viennent également se nourrir dans cette zone. La destruction de la dune, qui ne se renouvellera pas, peut entraîner une modification des courants, de l'hydro-sédimentation ou encore un renforcement de la houle.Des emplois locaux sont aussi menacés. Des conflits d'usage avec les pêcheurs professionnels risquent d'apparaître. Les activités nautiques, de plaisance et touristiques vont également en pâtir ». Le collectif du Peuple des Dunes affirme aussi sur son site internet : « Nous nous sommes toujours opposés à cette extraction et n'acceptons pas cette décision, qui conduira à un désastre écologique et économique, C'est la raison pour laquelle nous avons quitté la réunion. Cette décision est un déni de démocratie qui humilie les citoyens qui se sont exprimés très clairement contre ce projet notamment quand 7 000 personnes ont manifesté le 24 janvier dernier à Lannion et alors que plus de 16 000

personnes ont signé notre pétition. ». Et poursuit « Soyez certains que nous continuerons à nous opposer à ce projet destructeur par tous les moyens. Nous reviendrons vers vous prochainement. Votre mobilisation reste notre meilleur argument. Le combat continue ». Affaire à suivre…

A lire aussi

Extraction de sable « l'équivalent de 4 pyramides de Khéops »

Extraction de sable coquillier : « Un mépris des élus et des
citoyens ! »

« Non à l'extraction de sable !»

Plus d'infos

http://peupledesdunesentregor.com/